



L'Écho de Barkmere – Août 2020

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 8 août 2020 :

- La séance du conseil peut enfin se tenir au Centre Communautaire avec la présence en salle des citoyens et avec les mesures sanitaires recommandées par le gouvernement, soit le port du masque obligatoire, la désinfection des mains et la distanciation sociale. Bienvenue à tous.
- **La ville tiendra une Assemblée Publique le samedi 29 août à 10h00 au Centre Communautaire** sur le projet d'amendement au règlement 201 concernant l'éclairage extérieur. Nous en profiterons pour avoir une discussion sur le futur règlement 258 qui définit la structure et les revêtements extérieurs autorisés pour les abris à bateaux. Le maire rappelle la procédure d'amendement : le mois passé nous avons annoncé notre intention de modifier le règlement. Aujourd'hui nous l'avons adopté après avoir consulté les citoyens l'an dernier et rédigé un 1^{er} projet de règlement (257). Nous allons maintenant procéder avec la consultation publique. Suite à vos commentaires, il y aura un 2^e projet de règlement. Nous pourrions avoir une consultation additionnelle optionnelle, ou s'il n'y a pas de demande de referendum, le règlement prendra effet et sera alors adopté.
- L'administration travaille en ce moment sur un plan de réaménagement des bouées au débarcadère. Les vagues créées par l'accélération ou la décélération des bateaux restent un vrai problème, particulièrement devant les quais et abris à bateaux du débarcadère. Un plan d'information sera mis en place avec affiches explicatives, ainsi que des publications dans le Bulletin et les Échos, pour expliquer les nouvelles consignes de navigation avec les nouvelles bouées attendues sous peu. De nouvelles bouées

seront également installées au fond de la Baie Silver afin de réduire le trafic dans cet endroit très sensible où se situe le myriophylle.

- La Ville a rencontré cette semaine le MFFP ainsi que Scierie Carrière qui planifie d'importantes coupes forestières et l'ouverture ou la réfection de chemins forestiers à proximité du Lac des Écorces. Le maire est satisfait de cette rencontre et Scierie Carrière a accepté plusieurs recommandations de la ville, soit d'éviter d'ouvrir de nouveaux chemins là où ce n'était pas nécessaire et également, ils ont accepté que la ville aille sur le terrain après les coupes qui auront lieu à l'automne 2021 et 2022 pour s'assurer qu'ils referment les chemins de débusqueuses. La construction et rénovation des routes aura lieu fin septembre de cette année.
- La ville embauche une consultante en environnement afin d'aider avec le programme environnemental. Il s'agit de Mme Kirstin Lachance, résidente de Barkmere et membre du CCE qui travaillera à temps partiel jusqu'au 30 octobre 2020.
- M. Jake Chadwick, conseiller municipal environnement, nous informe que jusqu'à présent 115 plants de myriophylle à épis ont été enlevés dans le seul endroit sur le lac où elle se trouve, soit la Baie Silver. Il s'agit d'une réduction de 50% par rapport à l'an dernier. Il remercie pour leurs efforts et grand dévouement les responsables du programme, Mme Anne Létourneau et Sylvain Miller.
- Le projet PACE (Patrouille d'Action Communautaire Environnementale) avance bien. Bien que nous pensions que la majorité du lac ait été patrouillée, plusieurs bénévoles n'ont pas encore rempli le formulaire Google document.
- La ville a remarqué une augmentation de feux d'artifice cet été au lac. Soyez avisés que les feux d'artifice sont interdits à Barkmere: les métaux lourds relâchés dans l'eau sont très polluants et toxiques.
- Les panneaux solaires ont été installés sur le nouvel édifice de l'Île Goulden et des électriciens viennent lundi prochain installer 2 bornes de recharge pour véhicule électrique au garage du débarcadère. La procédure de facturation sera toutefois mise en fonction un peu plus tard.
- La ville a renouvelé le mandat des personnes suivantes, à titre de membres du CCU pour un an : Luc Trépanier, maire; Stephen Lloyd, conseiller; Marc Frédette, conseiller, Susan de Schultess, résidente, Ken Mann, résident,

Sandra Matteau, résidente, Marie-France Émard, résidente, Barbara Pope, résidente, Serge Thibault, résident.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés, généralement au conseil municipal du mois suivant.

Photo d'une régates du Club de Voile du Lac des Écorces :





Ville de / Town of

BARKMERE

199 ch. Barkmere road

Barkmere, QC J0T 1A0

Tel : 819-681-3374

communications@barkmere.ca